

- 1 - Le mot du maire
- 2 - Dates des manifestations 2019
- 3 - Etat civil
- 4 - La canèle / Fernand Bessou
- 5 - Les Joyeux pétanqueurs de la Lède
- 6 - La préhistoire à Gavaudun / Pierre Blot
- 7 - L'urbanisme PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal)
- 8 - Chemins : Entretien / sécurité
- 9 - Le pavage de la rue centrale
- 10 - Les projets de sécurité routière
- 11 - Le projet d'accueil du château
- 12 - Le parking du cimetière
- 13 - L'hommage à Bruno Terret
- 14 - Conférence Guerre de Cent Ans
- 15 - Le marché de Noël
- 16 - L'école
- 17 - La Communauté de Communes
- 18 - Le café / rampe accès handicapé
- 19 - Le château
- 20 - Manifestations organisées par le Comité des fêtes
- 21 - Evènements associatifs/photos
- 22 - Exposition de peintres gavaudunois
- 23 - Internet et 4G
- 24 - Formation premiers secours
- 25 - Le site internet de Gavaudun
- 26 - Atelier mémoire
- 27- Les finances gavaudunoises
- 28 - Les employés
- 29 - L'éclairage public
- 30 - Travaux maison Casagrande
- 31 - Connaissance Jeunes interprètes
- 32 - Le nouveau curé
- 33 - Etienne Rauzet
- 34 - Légendes traduites en occitan
- 35 - Les grands évènements municipaux :
 - Inauguration chemin des moulins
 - La Saint-Jean 2018
 - 11 novembre 2018
 - Galette 2019
- 36 - Les poubelles
- 37 - Pêle-mêle



Bulletin municipal de Gavaudun

Site mairie : <https://gavaudun.fr/>



février 2019

Des paroles et des actes...
Des projets et des réalisations

1-Le mot du maire



L'année 2018 a été ponctuée de faits marquants. La disparition brutale d'Etienne RAUZET a privé de son amour son épouse Ginette et sa famille et a attristé tous les habitants nombreux qui le connaissaient et l'appréciaient et tout particulièrement ses amis chasseurs. Son absence crée un grand vide au conseil municipal où sa voix était très écoutée.

Les attaques qui ont été portées contre le projet du local technique ont conduit le conseil municipal à faire une pause et à approfondir la réflexion ; en attendant notre matériel souffre des intempéries.

Le projet de regroupement de notre école avec Lacapelle-Biron a été abandonné : la pédagogie Montessori, qui est au cœur du renouveau de notre école, ne pouvait pas être sacrifiée.

Les évènements de fin d'année conduits par les gilets jaunes nous ont apporté le meilleur avec des avancées sociales (plus de 100 euros pour 6 employés communaux) et le pire : la violence, la destruction des biens publics et privés et la mise en péril de notre démocratie. Pour le bien de tous, nous sommes passés au dialogue et à la concertation.

Le conseil municipal poursuit la transformation de la commune à grandes enjambées. Les chantiers nombreux entrepris ont pour but de permettre à Gavaudun d'accompagner toutes les mutations modernes de notre société. Le réseau internet a été nettement amélioré et nous comptons avoir des travaux sur la téléphonie mobile qui faiblit. Les projets de construction au hameau des Grandes Châtaigneraies ont pris du retard. De même, la livraison des deux logements de la maison Casagrande est prévue pour cet été.

Nous avons utilisé la fermeture du café pour effectuer des travaux (rampe accès handicapé et logement). Le café de Gavaudun a pu rouvrir rapidement et est redevenu le cœur de la vie gavaudunoise. L'animation gavaudunoise a été très soutenue cette année et le nombre de visiteurs au château qui a augmenté de 30 % montre notre vitalité touristique. Cela justifie notre beau projet d'accueil du château qui pourrait débiter fin 2019. Ceci complètera l'aménagement des rues pavées qui nous semble être une belle réussite esthétique.

Une grande réflexion est conduite sur la sécurisation routière dans le bourg et sur toutes les voies communales ; des travaux ont déjà commencé.

Nous sommes fiers d'avoir enfin un site internet et nous avons la satisfaction de constater que notre lettre de diffusion par mèl « Gavaudun Infos » touche de plus en plus d'habitants.

La conduite des affaires municipales nous apparaît de plus en plus lourde et difficile, mais aussi de plus en plus passionnante. Sans votre soutien, il est difficile de trouver l'envie et l'énergie de poursuivre. Votre présence nombreuse aux manifestations nous encourage. C'est ensemble que nous construisons l'avenir de Gavaudun et que nous traversons les aléas de la vie.



Les paroles de Léon BLUM sont toujours d'actualité.

"Il y a deux siècles, La liberté est venue dans la conscience de l'humanité. Mais elle n'est pas venue seule. L'égalité et la fraternité se sont évanouies. La liberté est restée seule.

Or, la liberté amputée de l'égalité et de la fraternité ne s'appelle plus la liberté elle s'appelle l'égoïsme.

La liberté rendue aveugle aux transformations du monde ne s'appelle plus la liberté, elle s'appelle l'exploitation.

La liberté enfermée dans les murailles de la nation ne s'appelle plus la liberté, elle s'appelle la guerre.

2-Dates connues des manifestations gavaudunoises 2019

13 janvier à 15h :	Voeux du maire et traditionnelle galette
16 février de 9 à 12h :	Formation défibrillateur
9 mars à 20h :	Repas de la chasse
12 et 13 mai :	Fête de Gavaudun/vidé greniers
19 mai :	Concert église de Laurenque /19ème jour de la musique en vallée de Gavaudun
26 mai :	Elections européennes
8 juin à 20h :	Repas de la chasse
22 juin à 9h:	Randonnée Chemin des moulins à l'occasion des journées du patrimoine de pays et des moulins
23 juin :	Foire à la brocante (36ème édition)
28 juin, sous la halle :	Fête de la Saint-Jean
07 juillet :	Journée pétanque
Tous les dimanches, sur la place du village du 7 juillet au 1er septembre 2019 (excepté le 21 juillet, jour des médiévales)	Soirées gourmandes animées
21 juillet :	Foire médiévale (14ème édition)
25 juillet à 21h :	Concert église de Laurenque / Quatuor Béla et Noémi Boutin
Du 2 au 16 août :	Exposition peintres gavaudunois à la salle des fêtes

Bonne lecture



3-Etat civil

Naissances

MOULINIER Thoma, Michel, Jean-Philippe
né à Agen, le 19 novembre 2018
domicilié à Peyrot, 47150 Gavaudun

Mariages

- Le 9 juin 2018 :
MAUBARET Joël
et ROUILHAC Lydie
domiciliés à 47200 Marmande

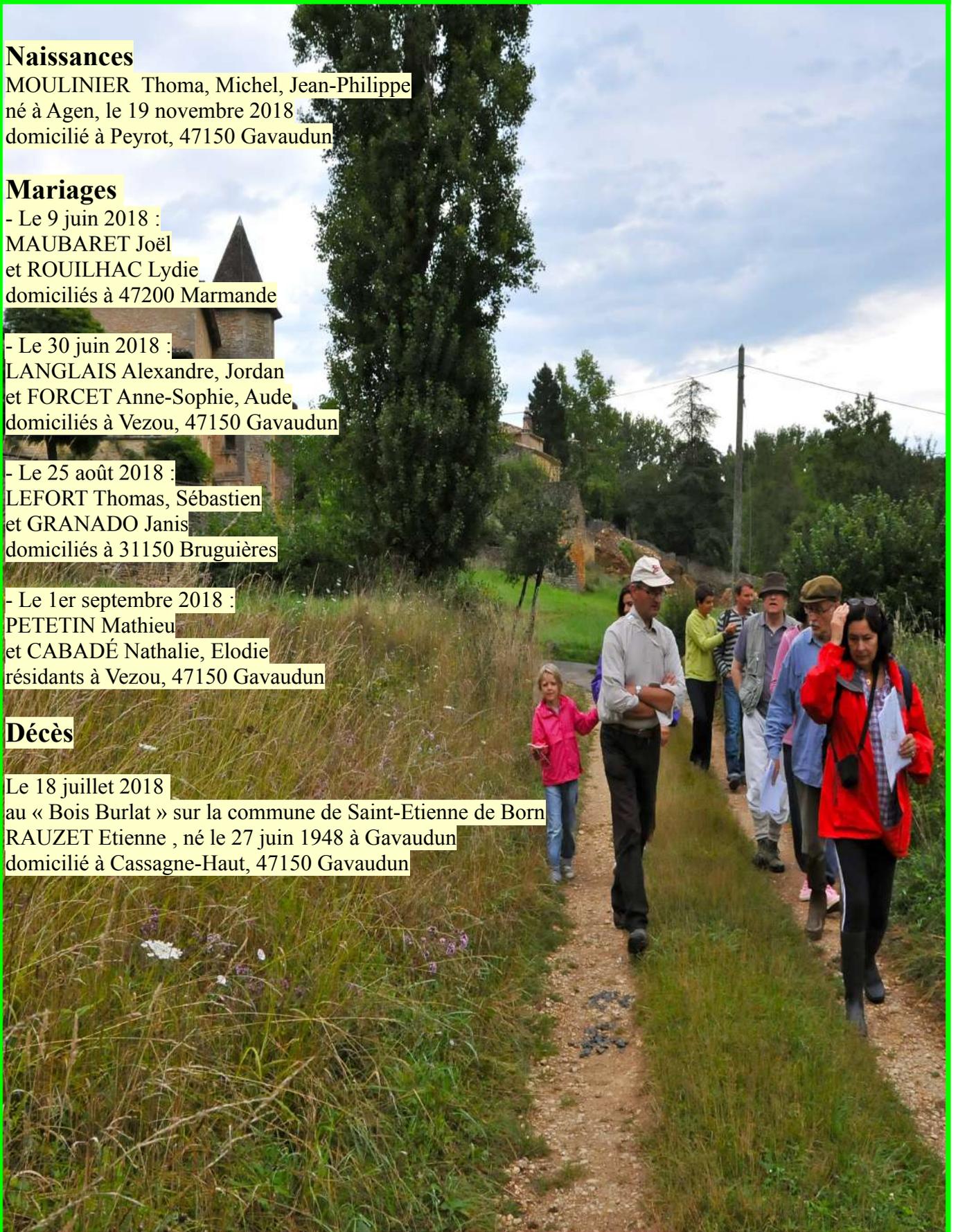
- Le 30 juin 2018 :
LANGLAIS Alexandre, Jordan
et FORCET Anne-Sophie, Aude
domiciliés à Vezou, 47150 Gavaudun

- Le 25 août 2018 :
LEFORT Thomas, Sébastien
et GRANADO Janis
domiciliés à 31150 Bruguères

- Le 1er septembre 2018 :
PETETIN Mathieu
et CABADÉ Nathalie, Elodie
résidants à Vezou, 47150 Gavaudun

Décès

Le 18 juillet 2018
au « Bois Burlat » sur la commune de Saint-Etienne de Born
RAUZET Etienne , né le 27 juin 1948 à Gavaudun
domicilié à Cassagne-Haut, 47150 Gavaudun



4-La «canèle» (canela en occitan)

Quand on évoque la «canèle», les gavaudunois les plus âgés savent de quoi on parle. Notre source qui coule face à l'école porte ce nom emprunté à l'occitan, «canela» qui signifie orifice d'un écoulement d'eau peu important.

Comme dans Manon des sources, la «canèle» ne coulait plus et plus personne ne savait où se trouvait le regard pour voir ce qui s'y passait. Heureusement, Fernand Bessou n'avait pas oublié ! Grâce à lui, et avec un peu d'huile de coude, nous avons retrouvé avec quelques passionnés, l'emplacement de ce regard. Hélas, rien n'était bouché, le regard était à sec... Nous attendons toujours que la «canèle» coule à nouveau... mais, encore une fois, la connaissance de nos anciens, ce qu'on appelle en Afrique la tradition orale, nous a été bien précieuse ! A notre société qui magnifie le jeunisme, que cette histoire, qui n'est pas un conte, serve de leçon et encore merci à Fernand ! EC



Le regard de la canèle enfin retrouvé



La canèle

(En occitan la Canela : terme qui s'ignifie orifice de sortie d'un écoulement d'eau peu important)

5-Les Joyeux Pétanqueurs de la Lède

Le club des « Joyeux Pétanqueurs de la Lède » est bien vivant, contrairement à des croyances locales, avec une bonne vingtaine de membres.

Créé en 1961, il continue à rassembler les amoureux du jeu de la pétanque, tous ceux qui recherchent un moment de convivialité autour d'une partie de boules.

Ici, pas de compétition, pas de ruée vers l'or ou l'argent mais de simples parties de pétanque où on ne se prend pas la tête.

Le club accepte les débutantes et les débutants et les intègre dans les parties avec pour seul espoir de leur donner envie de revenir.

Le club ne s'embarrasse pas de règles idiotes et contraignantes imposées par la fédération, et c'est pour cette raison que tous les joueurs ont décidé de ne plus adhérer à la fédération de pétanque.

Par exemple, que l'on soit 5 ou 6 peu importe, on joue à 2 contre 3 et on ne laisse pas une personne sur le banc. Si une personne arrive en cours de jeu, on l'intègre aussi sans le (ou la) faire attendre.

Le club a une salle gracieusement prêtée par la mairie qui lui permet de se réunir, de se désaltérer, d'aller aux toilettes, d'entreposer ses boules... Nous disposons aussi d'un terrain ombragé et frais très agréable. Celui-ci est muni d'un éclairage pour les soirées pétanque.

Beaucoup de membres sont issus des communes voisines de Lacapelle-Biron à Fumel qui sont venus chercher à Gavaudun un état d'esprit. De nombreuses femmes jouent à la pétanque. Il n'y a pas malheureusement la parité en nombre, mais les femmes ne sont pas déconsidérées comme dans certains clubs voisins.

La seule compétition qui est organisée est un tournoi interne avec le matin des têtes à têtes (1 joueur contre 1 joueur), le midi un repas et l'après-midi des doublettes tirées au sort. Les gagnants, comme les perdants sont récompensés autour du verre de l'amitié.

Le paiement des boissons est organisé sous une forme de dons : les joueurs participent librement à une cagnotte. La cotisation au club est fixée à la somme de zéro euro. C'est un système social où chacun donne suivant sa capacité et sa générosité ! Est considéré du club, une personne qui vient jouer assez régulièrement... et qui participe. Ici, pas besoin de carte de membre.

L'été 2018, nous avons relancé les soirées en nocturne en plus du rituel dimanche après-midi.

Si vous avez envie de participer à notre club de copains, il faut adhérer à notre état d'esprit. Sinon, vous pouvez jouer dans un club qui fait de la compétition son objectif.

Pour nous trouver, il suffit de venir sur la place de Gavaudun.

A très bientôt. **EC**

Les membres du club des « Joyeux pétanqueurs de la Lède »

Président Eric CONGE Trésorier : Alain ROUQUETTE Secrétaires Christian JALADY et Chaty CONGE



Dimanche 8 juillet 2018/ Journée pétanque

6-La préhistoire à Gavaudun / Rencontre avec Pierre Blot

1)-Gavaudun a été habité dès les premiers âges

Depuis la fin du 19^{ème} siècle des fouilles ont été menées sur la commune par des spécialistes en quête de vestiges de nos lointains ancêtres. Plusieurs gisements ont été découverts dans des grottes et des sites à ciel ouvert, dont les plus connus sont :

-Le site de plein air du plateau Baillard (paléolithique supérieur)

L'existence d'un riche gisement sur le plateau de Baillard a été signalé en 1874 au congrès archéologique de France (session Agen) par l'Abbé Landesque qui, dès 1865, avait exploré la région avec Ludomir Combes. En 1929 Albert Vergne (collections dispersées aujourd'hui) signale qu'il se trouve encore des pièces moustériennes mêlées à des déchets de taille. De nombreuses pièces du paléolithique ancien et moyen y ont été trouvées : grattoirs, burins, perçoirs, outils composites, pièces à encoches, lames retouchées, éclats retouchés, rabots, etc.

- L'abri Peyrony /La dalle calcaire gravée

En 1926 Alban Vergne a fouillé un site juste en face du village de Gavaudun. C'est Denis Peyrony qui lui avait indiqué ce gisement. Les pièces des fouilles ont été estimées à plusieurs milliers d'objets. Certains, remarquables, y furent découverts. Parmi eux, une dalle calcaire gravée, silex, éléments de parures (coquillages, dents), etc. Des restes de faune : cerfs, chamois, rhinocéros, hyènes, ours des cavernes, bœufs et des restes humains y ont été identifiés.

- Le Roc de Gavaudun

Des outils préhistoriques trouvés par François Bordes sont au Musée de Toulouse



2) Le travail d'un chercheur : Pierre Blot

Nous avons demandé à Pierre Blot, figure locale, né à Gavaudun, de nous parler de son parcours. Son instituteur, André Ferry, l'a initié très jeune à la recherche des silex. Ensuite, de fil en aiguille, des rencontres décisives (le docteur Le Jard, Maître Coulonge...) l'ont conduit, dès les années 1950, à devenir un fêru du paléolithique. En quête d'outils que l'on trouvait très facilement sur les terres fraîchement labourées, il a arpenté la commune à la recherche du passé. Là, se cotoyaient de grands spécialistes et des collectionneurs pris d'intérêt, comme lui, pour la préhistoire. Après de nombreuses prospections, dans les années 70/80, Pierre Blot a souhaité faire partager ses nombreuses trouvailles ainsi que ses connaissances. C'est à cette époque qu'est né un petit musée de la préhistoire qui se trouvait dans l'actuelle salle des fêtes, au pied du château. Beaucoup de gavaudunois, entre autres, se souviennent de tous les silex soigneusement répertoriés, rangés méthodiquement dans de belles vitrines ; une étiquette descriptive devant chaque pièce. Pierre Blot ne tarit pas d'explications sur les sites de Gavaudun ; Baillard, Metayer, l'abri Peyrony, le roc de Gavaudun, Roquecave, etc., s'arrêtant sur chaque époque (l'Acheuléen, le Moustérien, le Périgordien, le Solutréen, le Magdalénien, etc.) où il rattache ses trouvailles.

Il énumère quelques uns des spécialistes qui ont fouillé sur la commune : Denis Peyrony, Albert Vergnes, L'abbé Landesque, Ludomir Combes, E. Chambas, François Bordes, E. Monméjean, André Morala, Alain Turq.

Tous nos remerciements à Pierre Blot pour cette très intéressante rencontre !
Ci-dessous, silex trouvés sur la commune de Gavaudun. **CB et PB**



Biface



Pointe de sagaie



Pointe de flèche

7-Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Depuis la prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) par la Communauté de Communes des Bastides en Haut-Agenais Périgord suite à la prise de compétence urbanisme pour l'ensemble des 4 cantons, le 28 janvier 2015, de nombreuses réunions ont permis d'aboutir au projet d'arrêt du PLUI.

Afin que le public puisse échanger avec les élus et le bureau d'études en charge de cette révision et émettre des observations, 4 réunions publiques ont eu lieu suite au « Diagnostic » et à l'approbation du « Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) » :

le 6 juin 2017 à Cancon, le 8 juin 2017 à Castillonnès, le 13 juin 2017 à Montagnac-sur-Lède et le 15 juin 2017 à Villeréal.

Les 4 réunions publiques ont permis à une centaine de personnes de prendre connaissance du projet. Aucune objection n'a été formulée à l'encontre des constats et enjeux établis lors du diagnostic du territoire et des orientations générales du PADD.

De plus le service urbanisme de la Communauté de Communes a reçu, à leur demande, tous les particuliers qui le souhaitaient.

La délibération du 28/01/2015 prescrivant la révision du PLUI avait défini les principaux objectifs suivants :

- La solidarité et la complémentarité territoriale
- L'exemplarité environnementale et paysagère
- L'accueil de nouveaux foyers, repenser le renouvellement urbain, redynamiser les centres bourgs
- La valorisation du territoire sans le dénaturer en confortant et développant les économies locales, en mettant en valeur l'artisanat et l'agriculture.

Le projet de PLUI qui sera soumis au vote du conseil communautaire le 19/02/2019 comporte 5 volets :

- le rapport de présentation
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- le zonage assorti d'un règlement écrit et graphique
- les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui s'appliquent à chaque zone à urbaniser (AU)
- les Orientations d'Aménagement et de Programmation Commerciales, qui ont pour but de définir les localisations préférentielles d'implantation des commerces.

Vous pouvez consulter tous les documents de travail et le projet PLUI sur le site :

http://fr.padlet.com/amandine_richon/q2e9jde3o6yd

ou le projet PLUI seul, sur un CD consultable en mairie.

Suite de la procédure PLUI :

Après l'arrêt du PLUI en conseil communautaire le 19/02/2019, ce projet sera soumis :

- aux 43 communes qui auront 3 mois pour émettre leur avis
- aux personnes publiques associées, pour émettre leur avis

Suite au retour de l'ensemble des avis, le projet sera soumis à **enquête publique** pendant 1 mois.

La commission d'enquête aura 1 mois pour émettre son rapport et ses conclusions motivées.

Une conférence intercommunale des maires étudiera les divers avis et observations.

Des modifications à la marge pourront être apportées au PLUI avant son approbation en assemblée plénière de la Communauté de Communes. **MCC**

8-Les chemins et les voies communales : entretien et sécurité

Nos chemins et nos voies communales sont choyés. C'est avec une grande attention que toutes les demandes sont écoutées et que des solutions sont apportées. La communauté poursuit son action de maintien en état des voies communales avec en particulier celle de Cassagne Bas qui dessert les maisons COMBROUZE, LACHIVER et CADIOU.

Les chemins non goudronnés (voies forestières, chemins privés ou de grande randonnée) demandent un entretien au jour le jour qu'il est impossible de faire, même si les employés communaux font un entretien régulier. La participation citoyenne des habitants, en colmatant les trous naissants de leur propre chemin, est un complément nécessaire. Les chemins de Labourdette del Tuc (Maison BOGAN), du Bel Mayne (maisons TREAL et PAUMIER), des Anjeaux (Maison TESSIER) ont eu des travaux de tranchée, avec l'entreprise gavaudunoise LEBLOND, qui devraient permettre une meilleure évacuation des eaux, et une plus grande longévité.

La sécurité des différentes voies communales est une nécessité, ne serait-ce que pour éviter par une vitesse excessive la destruction rapide des revêtements. Les chemins sont utilisés aussi bien par les chasseurs que les randonneurs. Il faut donc que chacun puisse bénéficier de ce patrimoine. La baisse de la vitesse pour les véhicules à moteur sera donc recherchée par la pose de panneaux 30 et par la mise en place de tranchées ou de bosses. Nous vous tiendrons informés de ce projet. EC



Travaux de terrassement

9-Le pavage de la rue centrale

Le cœur du bourg historique de Gavaudun ne comprend que 2 voies. On retrouve en parcourant ces ruelles les remparts de Gavaudun, le porche, une placette fortifiée et les vieilles maisons gavaudunoises construites ou reconstruites avec les pierres médiévales du château.

Le pavage qui avait été commencé il y a 3 ans a été terminé à l'automne 2018 par l'entreprise Llanas. La qualité de travail de cette entreprise, qui avait déjà fait le Hameau des Grandes Châtaigneraies, est remarquable et le résultat esthétique unanimement apprécié, d'autant plus que les espaces verts ont été agrandis et recomposés.

Le coût de ces travaux reviendra à la commune à seulement 15 000 €, au vu des aides du conseil départemental et de la communauté de communes, mais aussi par une conception et un suivi des travaux directement assumés par le maire, ce qui a permis d'éviter les surcoûts des architectes et des maîtres d'œuvre. EC



Pavage de la rue centrale

10-Les projets de sécurité routière

Les projets de sécurité routière du bourg n'ont pas été mis en œuvre, au vu de la difficulté à trouver des solutions qui fassent l'unanimité. Cette année, nous allons les mettre en œuvre en espérant que la solution choisie sera efficace et consensuelle.

Nous avons donc décidé de mettre en œuvre une zone 30 dans le bourg de Gavaudun. Pour cela, à chaque entrée sur la départementale et devant l'école, une chicane avec voie prioritaire sera mise en place. Cette chicane sera obtenue par un gros pot de fleur rouge sur la chaussée, comme ceux existants. On mariera ainsi sécurité et fleurissement. Suite à un accident dans le virage près de Parayre en juillet 2018, la communauté de communes a élargi le virage afin de le sécuriser. Nous avons décidé de réduire la vitesse à 50 km/h sur cette voie étroite et sinueuse de la Cambe de L'Homme au bourg de Gavaudun.

Les sécurisations des chemins sont aussi au programme (voir article chemins). EC

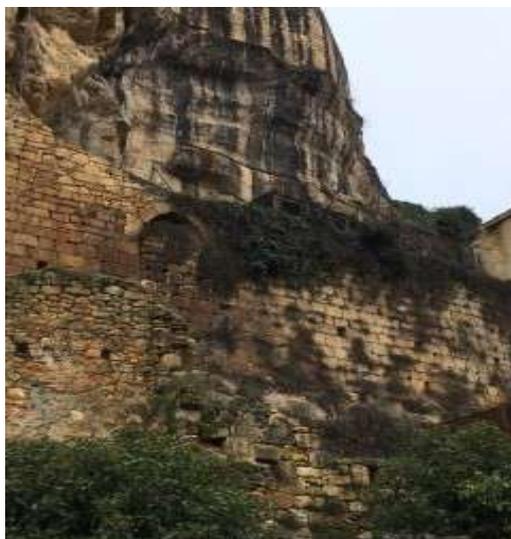


Le virage près de Parayre

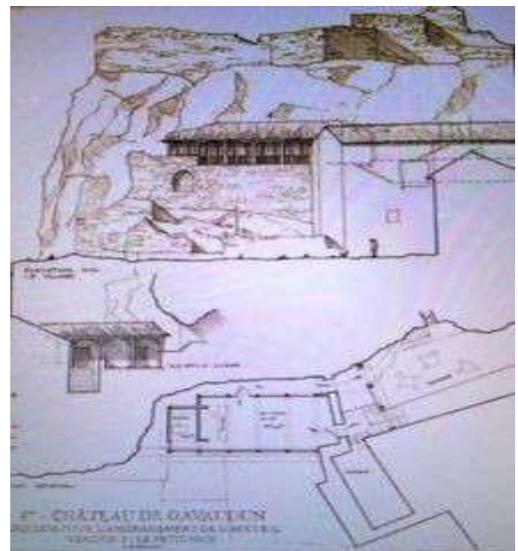
11-Le projet d'accueil du château

Le château de Gavaudun a vu ses visites en 2018 dépasser 10 000 et augmenter de 30 % quand la situation française était morose. Le dynamisme de l'association y a fortement contribué et tous les efforts faits par la commune ne doivent pas y être étrangers. Malgré cela, la situation financière de l'association est menacée par la difficulté de payer des employés sur une période d'ouverture prolongée d'avril à novembre. Il faut donc améliorer notre offre touristique en proposant un espace commercial qui permettra à l'association de rentabiliser les efforts entrepris par la collectivité. Le projet d'accueil du château, qui sera au « petit Nice », devrait marquer une étape de développement important de notre tourisme, avec un impact économique sur notre territoire, et bien au-delà de notre commune.

A ce jour, le projet est lancé : les demandes de permis de construire et de subventions sont faites. Nous avons confiance dans nos différents interlocuteurs et nous pensons que l'intérêt de ce projet sera bien compris. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce projet. EC



Le « Petit Nice »



L'esquisse du projet

12-Le parking du cimetière

L'église est un lieu important qui nous rassemble en grand nombre aussi bien pour assister à un concert qu'à une cérémonie religieuse. La configuration des abords de l'église et du cimetière n'est pas propice au stationnement d'une centaine de voitures, voire plus.

L'agrandissement du parking actuel qui ne pouvait accueillir qu'une vingtaine de véhicules était une urgence absolue, pour des raisons de sécurité.

L'achat du terrain auprès des nouveaux propriétaires a fait l'objet d'un accord amiable. Les actes seront signés courant 2019. Les travaux nécessaires pour les aménagements et les éventuelles aides ne pourront être obtenues qu'en 2020. On pourra cependant profiter dès 2019 de ce terrain.

Nous remercions sincèrement les nouveaux propriétaires qui ont bien compris l'intérêt public. **EC**



13-L'hommage à Bruno Terret

Notre ancien employé Bruno Terret qui a disparu 6 mois après sa retraite en 2017 était membre d'un orchestre.

Pour la fête de Gavaudun, ses anciens collègues sont venus à nouveau jouer, au cimetière et dans le bourg, pour l'anniversaire de son départ. Merci

EC



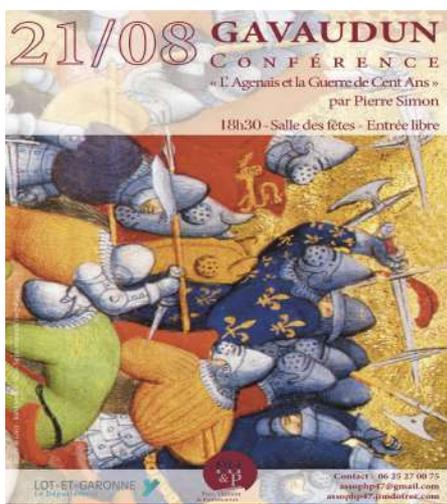
14-La conférence sur la Guerre de Cent Ans

Le mardi 21 août à 18h30, la conférence l'Agenais et la Guerre de Cent Ans, par Pierre Simon, a fait salle comble.

Accueilli par la municipalité de Gavaudun, le conférencier Pierre Simon, médiéviste et secrétaire général de la Société Académique d'Agén, a fait un exposé. Voici plusieurs questions auxquelles il a répondu :

- «Pourquoi et comment l'Agenais a-t-il été au cœur des prémices de la Guerre de Cent Ans ?»
- «Les grands sièges d'Aiguillon (1346) et de Penne (1338, 1372) sont-ils révélateurs de la situation de l'Agenais ?»
- «En quoi la Guerre de Cent Ans permet-elle l'extraordinaire développement des années 1450-1500 ?».

La conférence, fort intéressante, s'est prolongée par des échanges autour d'un verre. **CB**



Pierre Simon



15-Marché de Noël organisé par l'association «Les P'tits Curieux».

Merci à cette jeune association de parents d'élèves du RPI Blanquefort/Gavaudun qui a animé le village, le samedi 15 décembre 2018, par un marché de Noël au profit des enfants de l'école.

Au programme, stands de vente et activités ludiques :

- de 9h à 18h : Vente de décorations de Noël, biscuits, vin chaud, chocolat chaud, concours de dessins d'enfants, espace libre photobooth,
- de 16h à 18h : concert gratuit de chansons françaises au Café de Gavaudun.

Les boissons chaudes et le concert ont réchauffé enfants et adultes et les pâtisseries ont ravi les gourmands.

Bravo aux bénévoles pour cette belle journée !

CB



Le jeune public du groupe Cox



Stand des P'tits Curieux



Près du Poêle

16-L'école

L'école de Gavaudun compte 46 élèves, 20 en maternelle et 26 pour la classe de cm1 cm2. Notre école est en RPI avec Blanquefort qui compte aussi 36 élèves.

Cette année nous avons participé aux commémorations du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale. Les élèves ont lu des textes de poilus et des poèmes sur le thème de la paix. Ce moment de partage était très émouvant.

L'ensemble de l'école travaille sur le thème du système solaire. Les maternelles vont découvrir notre galaxie avec une visite à l'observatoire de Montayral.

Notre sortie de fin d'année se fera à la cité de l'espace de Toulouse.

La classe de cycle3 participe à un projet autour d'un spectacle «Le garçon à la valise», proposé par Fumel Vallée du Lot. Des ateliers d'écriture sont prévus avec la conteuse Isabelle Terrières.

Nos deux classes participeront à un cycle piscine de fin mars à mi-juin.

Une nouvelle Association de Parents d'Elèves.

Une nouvelle APE a vu le jour au sein de notre école : Les p'tits curieux.

Elle propose diverses manifestations dans le but de fédérer les parents et de récolter de l'argent pour nos diverses sorties. Les parents ont déjà organisé un marché de Noël (à Blanquefort et à Gavaudun) et une soirée pizza au café de Gavaudun.

Les manifestations à venir sont un loto à Blanquefort le samedi 30 mars et une kermesse de fin d'année au mois de juin.

Merci aux parents qui se mobilisent pour faire vivre cette association ! *Les professeurs de l'école*



11 Novembre 2018



15/12/18 Marché de Noël sous la halle

17-La Communauté de Communes

La plus grande réforme mise en œuvre cette année par la communauté de communes est la mise en place de la Redevance Incitative pour financer la collecte des ordures ménagères. Un ambassadeur du tri, choisi par la communauté, est venu vous informer de cette réforme. Vous avez reçu le bulletin de la communauté qui donne des compléments d'information, en particulier les tarifs.

Cette réforme de la collecte des déchets est bonne sur le fond car elle cherche à protéger l'environnement en diminuant nos apports en déchets non recyclables. Il est dommage que la promesse faite lors de la présentation du projet aux maires de faire cette réforme sans augmenter le coût moyen pour les usagers n'ait pas été tenue. La redevance moyenne de TEOM était de 130 euros. Le coût moyen de la redevance incitative (en 2020) sera bien plus élevé (au moins 170 euros). En conséquence, la commune de Gavaudun représentée par son maire a voté contre ces tarifs, mais n'a pas été majoritaire. Les décisions importantes se prennent à la communauté. Il faut accepter la démocratie. **EC**

18-Le café de Gavaudun et la création d'une rampe d'accès handicapé

La liquidation judiciaire du café de Gavaudun n'est plus qu'un mauvais souvenir. Nous avons tout mis en œuvre pour que notre café redémarre rapidement et sur de bons rails.

Les travaux de remise à neuf du logement se sont déroulés au printemps et ont été exécutés par nos employés. Nous avons repris la charpente du salon, posé des parquets flottants, refait les peintures...

D'autre part, la rampe d'accès pour handicapés qui était obligatoire pour cet ERP (établissement recevant du public) a été construite par des petites entreprises locales. Le coût de cette rampe (environ 8000 €) a été minimisé par une conception et un suivi communal direct du maire.

L'ouverture début mai du café par Laurent et Zana Marini a été couronnée de succès avec un démarrage rapide de la montée en charge de la clientèle. **EC**



Zana et Laurent



Soirée brésilienne au Café



Rampe d'accès pour handicapé

19-Le château

L'année 2018 a été une très bonne année de fréquentation pour notre château et ceci malgré la tendance générale d'une baisse de fréquentation dans d'autres sites. Nous avons eu 10 693 entrées dont 2808 entrées gratuites (médiévale, journées du patrimoine, fête de Gavaudun...). Plusieurs facteurs y ont joué probablement un rôle :

- Notre élargissement de zone de distribution de publicité et l'adhésion depuis 2017 aux pays du Val d'Albret et Vallée du Lot et du vignoble.
- L'installation d'une chasse au trésor permanente dans le château (le mystère du coffre).
- Nos multiples animations pendant juillet et août.
- Terra Aventura une chasse au trésor à travers la Nouvelle-Aquitaine (application Geocaching) mise en place sur Gavaudun par le Comité régional du tourisme, cela amène même en hiver du passage dans notre village.

Une fois de plus notre fête médiévale a connu un franc succès.

Pendant les vacances de Toussaint nous avons fait découvrir aux petits et grands le château à travers une chasse au fantôme, ce qui a attiré un grand nombre de familles.

Nous remercions tous les bénévoles qui nous ont aidé à la mise en place et au bon déroulement des animations estivales !!!

Cette année le château sera ouvert à partir du 1er avril jusqu'au 3 novembre

- Avril, mai, octobre du vendredi au mardi de 10h à 17h
- Juin et septembre tous les jours de 10h à 18h
- Juillet et août tous les jours de 10h à 19h

Animations 2019 :

- Pâques au château - chasse aux poissons le 22 avril à partir de 14h
- chasse au trésor dans le château (mystère du coffre) permanent
- **Juillet** : jeu de piste les mercredis (à partir de 6 ans)

Descentes en rappel les mardis 23 et 30 à partir de 17h

Fête Médiévale le dimanche 21 juillet (venez nombreux festoyer avec nous)

Tyrolienne du jeudi 25 au dimanche 28 à partir de 14h

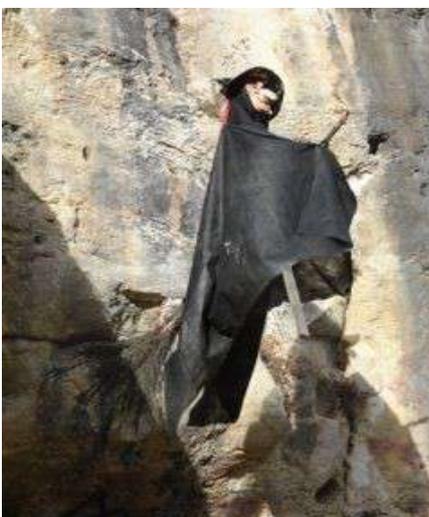
Le 31 juillet et 1 août animation interactive : les machines de guerre

- **août** : Jeu de piste les mercredis (à partir de 6 ans)

Descente en rappel les mardis 6, 13, 20 et 27 les vendredis 9, 16 et 23

La magie au château le mardi 06 de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Atelier de calligraphie et découverte des armes des routiers du moyen âge le mercredi 7 août. **BF**



20-Les animations du village organisées par le Comité des fêtes en 2019

- La Fête de Gavaudun les 11 et 12 mai :

Cette année, il n'y aura pas d'attraction foraine à la fête de Gavaudun car elle n'est pas assez rentable pour les forains... Pourtant, l'électricité et l'emplacement ont toujours été mis gracieusement à leur disposition. La fête de 2015 a accueilli les dernières auto-tamponneuses.

En 2016, Ludovic Borie a bien voulu s'installer sur la place avec une structure gonflable de 13m/7m, une pêche aux canards de 5m de long, un stand de tir carabine, fléchettes et arbalète de 7m50 de long ainsi qu'un stand de barbe à papa et bonbons. Week-end non rentable.

Malgré un mauvais bilan, ce jeune forain est revenu en 2017 avec un manège enfantin. Mais comme il y avait peu d'enfants, le manège n'a pas beaucoup tourné !

Aussi, en 2018, il a délaissé Gavaudun pour aller dans une fête plus importante. Ludovic devait tout de même revenir à Gavaudun en 2019, mais il a vendu son commerce en début d'année...

Malgré tous les contacts que nous avons eu, aucun forain ne veut prendre sa place !

Programme de la fête votive :

Le samedi soir

- Auberge espagnole à 20h dans la salle des fêtes

Le dimanche

- Vide-Greniers,
- Voitures anciennes du Club des Vieux Volants de Fumel (en attente de réponse)
- Messe à Laurenque, suivie d'un apéritif offert par les paroissiens
- Repas de midi à la salle des fêtes. Cette année, c'est un tagine poulet/pruneaux qui sera au menu.
- Fanfare Villeneuvoise «Les Décalés), le dimanche après-midi
- Tombola (lots offerts par les professionnels de la commune)
- Entrée gratuite du château



*Soirée gourmande du
8/7/18*

- La foire à la brocante :

La brocante de Gavaudun continue à avoir une bonne réputation.

Le 23 juin prochain verra la 36^{ème} édition de cette foire professionnelle. Une trentaine de stands envahiront alors les parkings et la place du village. Il n'est pas possible de dresser la liste de tout ce que l'on pourra y trouver. Mais, comme les autres années, il y aura des bibelots, de la vaisselle, des meubles anciens, des livres, du linge, des objets "vintage", des tableaux, des disques vinyle, de l'argenterie ... et bien plus encore !

Les spécialistes, savent qu'il faut passer très tôt pour débusquer les belles pièces.

Un vrai paradis pour chineurs !

- Les soirées gourmandes estivales :

Il y a de plus en plus d'affluence à ces marchés. Certains dimanches il y a tellement de monde que les tables et les chaises manquent. Toutefois, il n'est pas possible d'en rajouter car la place du village n'est pas extensible.

L'atout majeur de ces soirées est, bien sûr, le village médiéval que producteurs et commerçants investissent pour proposer leurs produits divers et variés.

Passer un moment sous un ciel clément, entouré d'amis dans ce cadre magnifique, le tout accompagné de musique...Que demander de plus ! **CB**

Ces événements ont lieu grâce à l'important investissement de quelques bénévoles soucieux de faire vivre le village. Rejoignez les !

21-Les différents évènements associatifs de 2018 en photos

La fête de Gavaudun



35 ème foire à la brocante



Soirées gourmandes estivales



13ème édition des médiévales



«Echo» Spectacle estival de la troupe Pris dans les phrares

CJI (Concert à Laurenque le 15/09/18)



22-Exposition de peintures réalisées par des gavaudunois du 3 au 16 août 2019

Du 3 au 16 août, l'association La Vallée de l'Art propose, à la salle des fêtes, une exposition de peintres gavaudunois.

Saviez-vous que Gavaudun était une terre d'artistes ?

Natifs de la commune ou venus s'y installer, ils vivent leur passion.

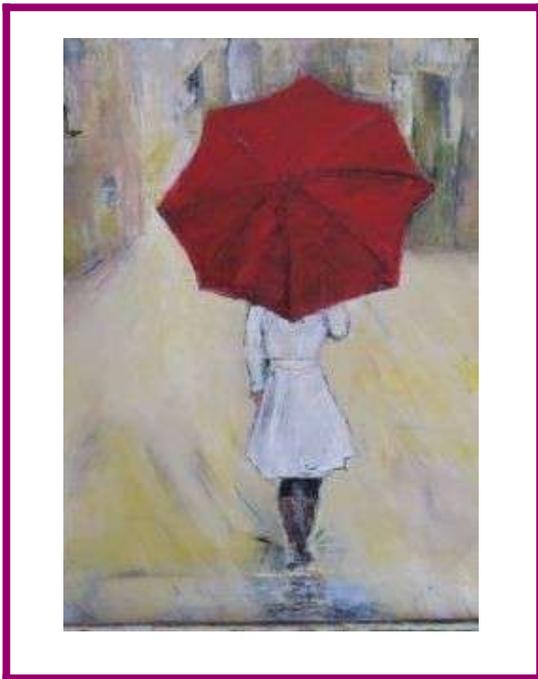
Ils y consacrent une grande partie de leurs loisirs et leur inspiration débordante les emmène parfois bien loin de nos contrées.

Chacun a son style et sa technique : aquarelle, gouache, acrylique, huile, etc.

Certains, plus confirmés que d'autres, ont déjà été récompensés.

Vous pratiquez ce violon d'ingres ? Alors, rejoignez les sept peintres qui exposent !

Pour tout renseignement, contactez la présidente de l'association, Chaty Congé, au 06 52 19 74 23. **CB**



23-Internet et 4G

a)- Internet :

La fibre n'est pas encore disponible sur la commune, mais, malgré tout, depuis l'été dernier un certain nombre de bâtiments bénéficient d'un bon haut débit.

En effet, l'opérateur Orange, a raccordé la fibre optique au Nœud de Raccordement d'Abonnés (*NRA**) de Salles. Le débit ADSL a pu ainsi être augmenté pour de nombreuses lignes dépendant de ce NRA, jusqu'à une vitesse internet de 8Mb/ou plus. Exemple : après cette intervention, la mairie, est passée de 2 à 18 méga.

Toutefois, il existe plusieurs NRA à Gavaudun. Aussi pour savoir s'il est possible ou non de «booster» votre internet, il vous suffit d'appeler votre opérateur de téléphonie qui fera le test. Vous pouvez aussi vous tourner vers une autre solution : les amplificateurs wifi qui améliorent la portée de la connexion wifi à la maison.

De plus, à la demande de la commune, une antenne a été installée en juillet 2018 par le Fournisseur d'Accès Internet Lot-et-Garonnais **LgTel**, basé à Estillac 47310, pour permettre au bourg, mal desservi jusque là, d'accéder à d'autres solutions (Technologie hertzienne, Wimax/WiFi HD/satellite).

**NRA/Définition et principales fonctions : Le nœud de raccordement d'abonnés, plus communément désigné sous l'abréviation « NRA », est un local technique sécurisé au sein duquel sont raccordées toutes les lignes téléphoniques appartenant à la même boucle locale. Les NRA sont essentiels au développement du réseau ADSL, de la fibre et sont également des éléments indispensables pour mettre en place le dégroupage des lignes*

b)- Téléphonie mobile 4G :

Une antenne relais mobile a été implantée à Gavaudun par Orange, SFR, Bouygues Télécom et Free. 44% des bâtiments de la commune sont couverts en 4G, par au moins un opérateur.

La 4G (quatrième génération de réseaux mobiles) propose des débits plus rapides et répond au développement des usages d'internet depuis le mobile.

Le développement de la 4G en France est une priorité. Aussi, le gouvernement a débloqué des crédits et demandé aux départements de faire un meilleur réseau pour étendre le très haut débit mobile dans les meilleurs délais.

L'an dernier, le Maire de Gavaudun a fait un courrier pour demander que sa commune fasse parties des sites prioritaires. **CB**

24-Formation aux premiers secours et initiation à l'utilisation du défibrillateur placé sous la halle

Lors de l'installation du défibrillateur l'an dernier sous la halle du bourg, une formation aux premiers secours avait été demandée.

C'est chose faite. Le 16 février, de 9h à 12h, quatre sapeurs-pompiers de Monflanquin sont venus dispenser cet apprentissage.

Vingt deux Gavaudunois s'étaient inscrits conscients de l'importance de cette formation.

Très attentifs tout au long de la matinée, ils ont appris les gestes à pratiquer (après avoir appelé les sapeurs-pompiers, numéro 112 si portable, sinon le 18) :

- en cas d'électrocution,
- face à un saignement prolongé, à une hémorragie accidentelle,
- devant une victime inconsciente,
- en présence d'un arrêt cardiaque (massage cardiaque, défibrillation).

Les pompiers ont ensuite donné des instructions sur le fonctionnement du défibrillateur semi-automatique qui est installé sous la halle.

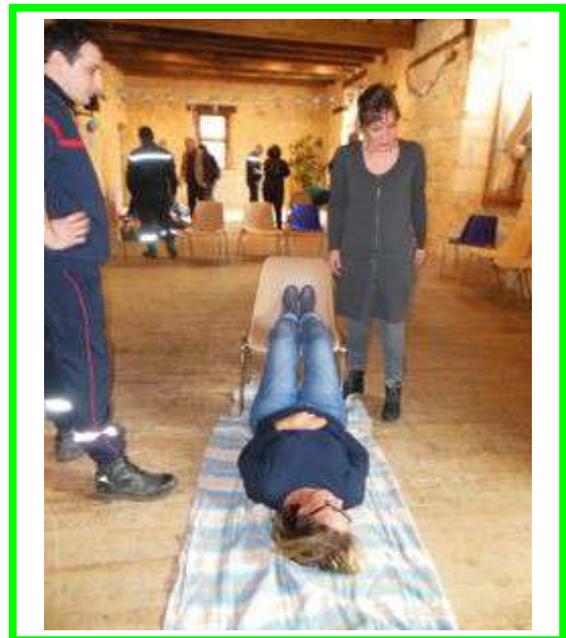
Pas de panique ! Il faut se laisser guider en écoutant les instructions de l'appareil.

Important : Il n'y a pas une minute à perdre face à un arrêt cardiaque.

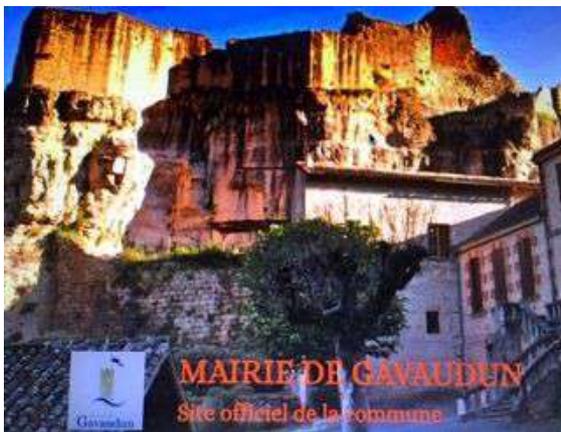
En effet, le rythme électrique que l'on appelle

fibrillation continue pendant peu de temps dans la plupart des cas. C'est durant ce laps de temps que le défibrillateur est efficace. Si la période de fibrillation est dépassée, l'appareil ne fonctionnera pas. La rapidité de l'intervention est donc capitale dans la mesure où le temps moyen d'arrivée des secours en France est de vingt minutes. Les sapeurs-pompiers ont insisté sur une règle simple. Si la personne ne répond pas, ne bouge pas et ne respire pas (après avoir vérifié le souffle et les mouvements de la cage thoracique), il faut mettre en place le défibrillateur.

À l'issue de la matinée, les participants ont remercié chaleureusement les quatre sapeurs-pompiers. **CB**



25-Un site pour la commune de Gavaudun ! <http://gavaudun.fr/>



Ce projet déjà ancien est enfin concrétisé ; la mairie a son site web.

Conscients qu'internet est devenu un vecteur de communication incontournable, notamment dans nos campagnes qui perdent beaucoup de services, les élus ont souhaité créer ce site au service des gavaudunois. Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux, il a été mis en ligne, à la mi-janvier 2019.

Notre commune a son charme, son histoire, ses spécificités et son fonctionnement. Ce site internet met en valeur, entre autres, toutes ces caractéristiques.

Le site <https://gavaudun.fr/> est :

- un moyen d'information dynamique, pratique, rapide et gratuit,
- un outil de communication de la vie de la commune : (comptes rendus municipaux, Plan Local d'Urbanisme (PLUI), informations sur les actions engagées et projets à venir, école, numéros utiles, acteurs économiques, manifestations etc.,
- une plate-forme de services en ligne à portée de main (démarches administratives, liens utiles et divers, loisirs 47, etc.),
- une vitrine pour la commune (mise en avant des attraits touristiques, patrimoniaux, culturels et pittoresques).

Merci de continuer à nous envoyer vos remarques car vos suggestions ont déjà permis d'améliorer certaines rubriques du site. CB

26-Atelier mémoire

A l'initiative de Marie-Claude Chabeaud, une formation pour stimuler l'attention, la perception, la mémoire, le langage, la logique et faire face aux petits trous de mémoire de la vie quotidienne a été organisée à Gavaudun pour les plus de 55 ans.

Celle-ci est faite par madame Nadège DELBOS animatrice à l'ASEPT (Association Santé, Education et Prévention sur les Territoires Périgord Agenais).

Pendant ces 10 ateliers, les participants apprennent à préserver leur capital santé dans une ambiance conviviale.

De nombreux gavaudunois s'y sont inscrits ainsi que quelques voisins.

Quelle chance d'avoir dans sa commune un atelier gratuit qui allie promotion de la santé, échanges et bonne humeur ! EC



27-Les finances gavaudunoises

On me pose souvent cette question : « Comment se fait-il qu'à Gavaudun vous ne soyez pas impacté par des difficultés financières alors que vous faites de nombreux investissements ? et qu'ailleurs c'est différent... »

L'argent est le nerf de la guerre et la diminution des dotations a été bien réelle, même si elle a été plus faible que dans les grandes villes. Quand j'ai analysé les finances communales en 2008, j'ai perçu des évidences :

L'accroissement des impôts ne rapporte pas beaucoup et est une mauvaise piste (+ 1 % c'est 800 € de plus sur un budget de 300 000 €). A Gavaudun, les taux des impôts sont très bas (si on compare à nos voisins) et ont été peu augmentés.

Le volume des salaires est prépondérant (environ 40 % du budget).

Les dotations (environ 40 %) sont proportionnelles à la population.

Les marges financières sont étroites, que ce soit en recettes (augmenter la population, augmenter les recettes propres, maximaliser les aides publiques), ou en dépenses (diminuer la masse salariale, diminuer les charges, diminuer les coûts d'investissement, contrôler les flux comptables).

Il s'en est suivi des principes de fonctionnement simple qui ont amélioré notre situation financière par rapport aux communes voisines.

L'emploi de contrats aidés a permis d'économiser environ 200 000 € sur 10 ans avec les aides de l'état et d'économiser des sommes difficilement comptabilisables (100 000 à 200 000 € ?) sur les travaux faits en interne sans avoir recours à des artisans.

La politique du logement locatif est aussi à multiple détente : augmentation de la population, donc des impôts, des dotations et perception des loyers (200 000 € sur 10 ans) avec une augmentation dès cette année avec les loyers de la maison Casagrande (10 000 € par an).

La politique de développement démographique boostée par une école en plein essor et des terrains constructibles abordables devrait apporter une augmentation de 20 % des habitants à court terme et 10 % à ce jour ce qui devrait permettre d'augmenter d'autant les recettes budgétaires (impôts et dotations) soit au moins 16 000 € par an dès 2021.

Les coûts des projets d'investissement ont parfois été diminués, parfois par 2 en étant vigilant sur les subventions (trouver toutes les aides possibles) et surtout en contrôlant les coûts en surveillant les dépenses inutiles par des mauvais choix techniques, d'entreprises, d'architectes...

Une petite ombre à ce tableau est la fin programmée des contrats aidés (encore 3 à Gavaudun à ce jour).
Tableau des taxes foncières :

COMPARAISON DE LA TAXE FONCIERE AVEC NOS VOISINS					
Gavaudun	Salles	Pauilhac	Cuzorn	Monflanquin	Lacapelle B.
6,85%	4,45%	6,64%	11,03%	18,01%	25,66%

EC

28-Les employés

L'année 2019 sera marquée par la titularisation de Fabrice VALETTE, employé maintenance et espaces verts et Marlène SYLLA assistante maternelle. Sandrine VISSET, secrétaire, est renouvelée sur un emploi contractuel. Christian AZZOPARDI est titulaire à la poste. Jessica GARRIGUE, employée entretien, Maité MOUTINHO, employée cantine et Richard GUERIN, employé maintenance et espaces verts, sont en contrat emploi aidé. EC



29-L'éclairage public

La préservation de notre environnement passe par le changement de notre éclairage public qui est particulièrement obsolète.

Les lampes au mercure, polluantes ne sont plus fabriquées. De plus, elles consomment beaucoup.

Déjà, une partie de nos lampadaires n'éclairent plus, faute de lampes. Il est urgent d'intervenir avant l'extinction totale.

Nous allons donc changer notre éclairage public avec des éclairages LED qui nous permettront d'économiser beaucoup d'électricité et de payer ainsi l'investissement avec les économies faites. Celui-ci se monte à 4 348,75 € hors taxes, après déduction de l'aide de 6 781,25 € du syndicat de l'électricité. EC



30-Les travaux de la maison Casagrande

Le projet de rénovation de la maison Casagrande a de multiples objectifs : permettre à des familles d'habiter le bourg et de profiter de notre école très recherchée. Nous aurons ainsi une maison de plus habitée dans le bourg en résidence principale, ce qui augmente et rajeunit notre population.

La rénovation qui a commencé devrait être terminée pour la rentrée scolaire 2019.

Deux logements (un T3 et un T4) y seront créés. Les loyers encaissés permettront de payer rapidement l'investissement. Ils généreront des recettes pour notre commune à moyen terme. EC



31-Connaissance des Jeunes Interprètes (CJI)

L'association Gavaudunoise Connaissance des Jeunes Interprètes organise tous les ans, depuis 1985, une saison de musique de chambre autour de Gavaudun avec de jeunes musiciens de talent et des artistes de renommée internationale. **Le prochain concert aura lieu le samedi 2 mars à 20h30, salle du stade Henri Cavailler à Fumel. CB**

Pour toute information : 0553012579 /Site : <http://connaissancejeunesinterpretes.wifeo.com/>



Concert du Quatuor Ebène à l'église de Laurenque

32-Un nouveau prêtre dans la paroisse

Au mois de septembre dernier, l'évêque d'Agen, Mgr. Herbreteau a nommé un nouveau curé pour la paroisse « Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus » qui couvre les deux cantons de Monflanquin et Villereal.

Notre église de Laurenque fait partie de la paroisse et à ce titre, est desservie par ce nouveau curé : le Père Venant SAMBA.

Il est originaire du Cameroun et fait partie de la congrégation des «Pallottins» qui a été fondée au XIXème siècle par l'italien Saint Vincent PALLOTTI.

Cette congrégation peu connue dans le sud-ouest compte actuellement 3 500 religieux répartis dans plusieurs pays du monde : Afrique, Australie, Italie, Pologne, Grande-Bretagne, Espagne, France...

Le Père Venant déjà connu de quelques paroissiens de Gavaudun, vient célébrer la messe à Laurenque les premiers et troisièmes vendredis du mois à 11h. Il assure le service des obsèques, les baptêmes, premières communions, mariages, sacrement des malades ...

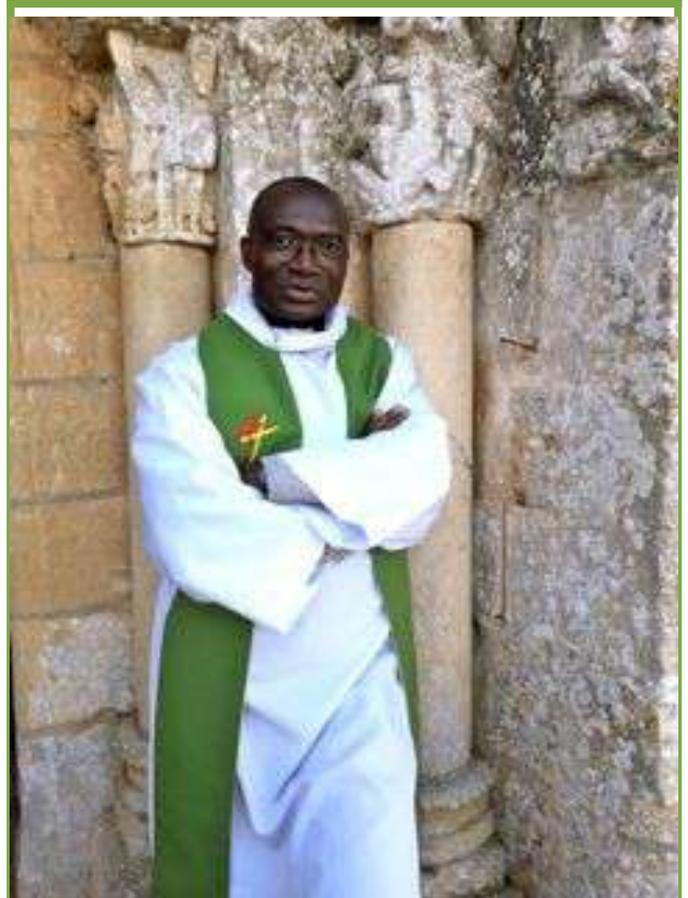
Il viendra aussi célébrer la messe à l'occasion de la fête votive qui se terminera par un apéritif convivial offert par les paroissiens sur le parvis de l'église.

Le Père Venant est à la disposition de tous et aime rencontrer tout un chacun, quel que soient ses convictions ou croyances. **MCC**

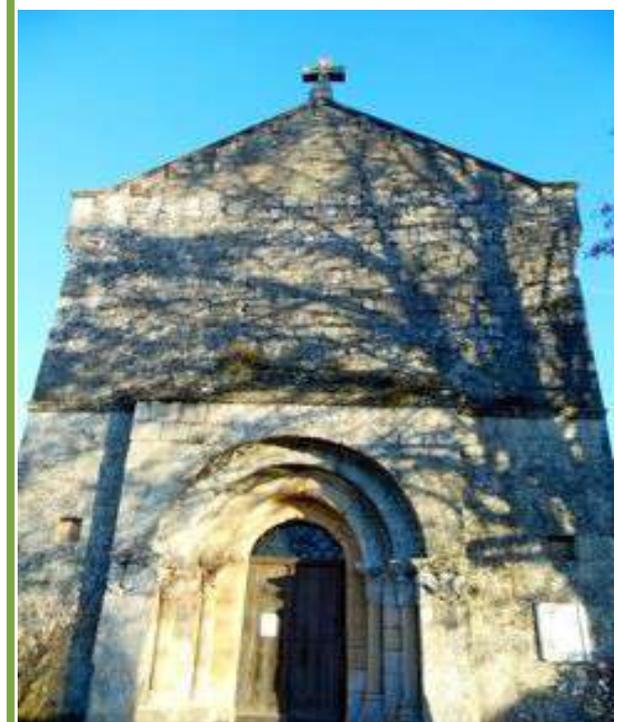
Informations pratiques :

*Le Père Venant SAMBA réside au Presbytère de Monflanquin
21, rue des Arcades*

Tél. 05 53 36 43 84



Le Père Venant



Eglise de Laurenque

33-Etienne Rauzet



Fête de la Saint-Jean

Extrait des paroles prononcées par le maire lors de la cérémonie à l'église.

Je prends la parole aujourd'hui. Excusez mon émotion : je risque d'avoir beaucoup de mal à exprimer ce que je ressens.

Etienne nous a quittés. Etienne à Gavaudun tout le monde le connaissait et même aux alentours. Quand on disait Etienne, tout le monde savait de qui on parlait.

Etienne va manquer à sa famille, mais aussi à tous ceux très nombreux qui sont venus lui rendre un dernier hommage. Il va manquer à Gavaudun et à son conseil municipal.

Je voudrais évoquer 3 étapes de nos vies respectives.

Fin 59, début 60 je rentre à l'école. Je suis tout petit (4 ans) et je rencontre les grands, les très grands. Parmi eux, la classe 48 qui sera évoquée tout à l'heure. Gervais, Etienne qui nous ont quittés si vite et Marie-France, Gisèle et Jean-Claude (le seul que je connaissais un peu avant, étant du bourg)

2° évènement 27 août 1983 : Ginette et Etienne présents à notre mariage pour nous aider alors que nous avons un peu disparu de Gavaudun, vivant en Afrique. Bref, il était un conseiller municipal modèle.

Bien au-delà, il s'exprime dans la dernière réunion pour expliquer à ceux qui ne l'auraient pas compris ce qu'est le rôle d'un conseiller : ne pas confondre ses propres intérêts et le bien communal. Il était comme cela Etienne, certains diront « fort en gueule » mais plutôt quelqu'un qui avait le sens de l'aide. Il a d'ailleurs tant donné pour l'association de la chasse.

Je n'oublierai jamais sa soupe qu'il préparait avec tant de savoir-faire... EC

34-Légendes de la commune

La légende du Roc Toumbat

Le diable détestait les églises ; il se promenait souvent avec un sac plein de rochers, afin de pouvoir, en chemin, en démolir quelqu'une.

Un jour, alors qu'il passait par le Mayne*, pour se rendre à Gavaudun y faire son travail de diable, il aperçoit l'église de Laurenque, en face de lui.

Le voilà qui se met à courir, son sac sur le dos, pour aller la détruire... Il pesait le sac, il pesait... et il a fini par se déchirer! Les rochers se sont éparpillés ; il a bien essayé d'en retenir un, avec ses griffes, mais il lui a échappé.

Ce rocher est encore là ; on peut y voir l'empreinte des cinq griffes du diable. C'est depuis lors que le lieu se nomme « Le Roc-Toumbat », qui signifie « le rocher qui est tombé », ou « qui a échappé ».

**(Le Mayne : lieu-dit situé sur le plateau opposé à celui de Laurenque).*

PB et CB

Lo ròc tombat

Lo diable èra gelós de las glèisas ; se passejava sovent amb una saca plena de ròcs, per poder en camin ne desbolhar quauqu'una.

Un jorn que passava pel Maine*, per anar a Gavaudun i far son trabalh de diable, te vei la glèisa de Laurenca ; l'aviá en fàcia.

Se met a corre, amb la saca sus l'esquina, per l'anar desbolhar... Pesava aquela saca, pesava... tament que se desventrèt ! Los ròcs s'espargalhèron ; assagèt ben pro de ne retèner un, amb las àrpias, mès li escapèt.

Aquel ròc i es enquèra ; e se i pòt veire la marca de las cinc àrpias del diable. Es dempuèi aquel temps que l'endrech se ditz « Lo Ròc Tombat ».

**(Lo Maine : nom d'un luòc sul planièr opausat al de Laurenca).*

PB



Le Roc Toumbat

Légende du prieuré Saint-Sardos de Laurenque

Dans cette légende, le prieuré aurait été un couvent de religieuses.

Pendant les guerres de religion, pour échapper aux protestants largement majoritaires à Gavaudun et qui étaient les maîtres du village, la mère supérieure et les religieuses, se seraient jetées, in-extremis, dans le puits avec le trésor du couvent. Les huguenots tentèrent bien de le récupérer mais un violent orage combla le puits.

Des pièces d'or retrouvées à flanc de coteau dans les eaux de la source du Touron et, plus bas, dans la Lède accréditèrent ces faits.

Depuis, à chaque tentative de fouilles à cet emplacement, un violent orage empêche toute recherche. Mais, aussitôt que le soleil brille, les eaux grossies de la source, scintillent de pièces d'or et d'objets précieux

PB et CB

Legenda del priorat Sent Sardòs de Laurenca

Dins aquela legenda, lo priorat èra un convent de religiosas.

Pendent las guerras de religion, per escapar als protestants qu'èran plan majoritaris a Gavaudun et qu'èran mestres del vilatge, la maire superiora e las religiosas se roncèron dins lo potz damb lo tresaur del convent. Los igonauuds assajeron ben pro de lo recuperar, mès un abat d'aiga comblèt lo potz.

De peças d'aur trobadas pel tèrme dins las aigas de la font del toron e, mai en bas dins Leda, acriteron tot aquò.

E dempuèi, cada còp que volguèron cercar aquel tresaur, i agèt tament d'aiga que seguet impossible de trobar que que siague.

Mès, tan lèu que lo soulel se fai veire, l'aiga de la font lusís de tant que se vei de peças d'aur et de pèiras mirgalladas.

PB



Source du Touron

35-Les grands évènements municipaux de 2018

- Le 02 juin 2018 : Inauguration du chemin des moulins

Le 2 juin dernier, l'inauguration du chemin des moulins a été une réussite.

Gavaudunois et clubs de randonnées voisins étaient présents. Après un petit café sous la halle, le départ a été donné à 9h30 sous un ciel clément. Beaucoup de marcheurs étaient impatients de découvrir ce sentier thématique, c'est peut-être pour cette raison que, dès le départ, la cadence a été rapide, trop rapide pour certains dès la montée de la côte folle (côte qui monte à Laurenque).

Père Boissière et Joël Macé ont répondu à de nombreuses questions pendant la marche.

Les randonneurs, quant à eux, ont manifesté beaucoup d'intérêt pour les 9 panneaux qui jalonnent le parcours, tous traduits en occitan par Père Boissière.

Toutes les explications sur les moulins de la vallée (St-Avit, La Papeterie, Cabirol, Les Forges, Ratis etc.), ou non, rappellent le rôle économique qu'a joué la Lède.

À l'arrivée, après plus ou moins 2h et demie, les marcheurs ont rejoint les gavaudunois déjà sur place pour l'inauguration. Là, ils ont pu se désaltérer à loisir.

Marcel Calmette, conseiller départemental et la suppléante du député, Mme Farah Hamidani, étaient présents.

L'inauguration s'est terminée par un vin d'honneur et, pour prolonger ce moment convivial, nombreux sont ceux qui sont allés déjeuner au Café de Gavaudun, nouvellement rouvert.

Voici quelques commentaires unanimes que l'on a pu lire sur l'article de La Dépêche du 6 juin 2018

«Très beau parcours au travers d'un espace naturel magnifique».

«C'est un chemin parfait pour l'été tant il est ombragé».

«La signalétique est parfaite et les panneaux explicatifs sur chaque moulin donnent de précieuses informations».

Bref, les marcheurs n'en finissaient pas de se féliciter de l'existence d'un tel chemin mêlant l'histoire et le patrimoine et permettant de découvrir quelques-uns des trésors cachés de la Vallée».

Certains randonneurs, présents le jour de l'inauguration, sont revenus avec famille ou amis goûter le charme du chemin à chaque saison. **CB**



Mme Faridami, suppléante du député et Marcel Calmette, conseiller départemental, étaient présents

- Le 29 juin, fête de la Saint-Jean



- Le 11 Novembre 2018

À l'occasion du centenaire de la fin de la guerre de 14-18, nous avons inauguré une plaque des droits de l'homme à l'école de Gavaudun





Les enfants de l'école devant le monument aux morts

- Le 13 janvier 2019 : Voeux aux gavaudunois et galette



36-Les poubelles / Optimisation du recyclage des déchets ménagers dans la Communauté de Communes des Bastides en Haut-Agenais Périgord



Ci-dessus, mise en place du conteneur au carrefour de Vezou suite à l'instauration, par la Communauté de Communes, de la redevance incitative pour l'enlèvement des déchets ménagers

Le choix des élus communautaires s'est porté sur l'instauration d'une redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères. C'est un projet qui se veut environnemental, économique, et équitable.

Cette redevance est composée d'une part fixe, identique pour tous, d'un montant différent pour les résidences principales et pour les résidences secondaires (et location de tourisme). A cette part fixe, s'ajoute une part variable en fonction de la consommation du service, calculée selon le poids des ordures ménagères résiduelles produites (1,75€ par dépôt supplémentaire). Voir en fin d'article le tableau n° 1.

Le nouveau système de gestion de la redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères a été officiellement lancé début 2019 sur la Communauté de Communes Bastides en Haut-Agenais Périgord.

Chaque personne a été recensée l'été dernier par un agent recenseur et un badge informatique a été attribué à chaque foyer. Il permet d'ouvrir le conteneur et d'y jeter sa poubelle. Chaque ouverture comptabilise le nombre de sacs. Ce badge permet d'accéder à tous les conteneurs placés sur l'ensemble de la Communauté de Communes des Bastides en Haut-Agenais Périgord.

Trois conteneurs ont été installés début 2019 sur la commune de Gavaudun :

- Un dans le bourg et un autre au carrefour de Vezou qui prennent des sacs de 50 litres.
- Un sur le site de Baillard qui accepte des sacs de 30 litres seulement.

L'année 2019 est une année blanche pour permettre aux familles de prendre de nouvelles habitudes et l'on continuera à payer la TEOM prélevée sur la taxe foncière.

La première facturation relative à la redevance incitative d'enlèvement des déchets ménagers commencera le 1er janvier 2020.

Ci-après, grille de tarification pour les usagers en Points d'Apport Volontaire (PAV) :

CB

1- Grille de tarification pour les usagers en Points d'Apport Volontaire (PAV)

Usagers	Abonnement annuel (1)	Nombre d'ouvertures de tambours inclus dans le forfait *	Montant du forfait annuel (2)	MONTANT DE LA PART FIXE ANNUELLE (=1+2)		Prix d'un dépôt supplémentaire ** (au-delà du forfait)	
				HT	TTC ***	HT	TTC ***
Particuliers	105.30 €	26	44.20 €	149.50 €	164.45 €	1.70 €	1.87 €
Professionnels	105.30 €	26	44.20 €	149.50 €	164.45 €	1.70 €	1.87 €
Associations avec activité pro.	105.30 €	26	44.20 €	149.50 €	164.45 €	1.70 €	1.87 €
Associations sans activité pro.	0.00 €	0	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1.70 €	1.87 €
Gîtes et résidences secondaires	105.30 €	8	13.60 €	118.90 €	130.79 €	1.70 €	1.87 €

* Pour tambour 30 L : 44 dépôts forfaitaires ** Pour tambour 30 L : prix d'un dépôt supp. = 1.10 € HT / 1.21 € TTC

*** Taux de TVA en vigueur : 10%

2- Grille de tarification pour les usagers en Porte à Porte (bacs pucés)

Usagers	Abonnement annuel * (1)	Nombre de levées incluses dans le forfait	Montant du forfait annuel (2)	MONTANT DE LA PART FIXE ANNUELLE (=1+2)		Prix d'une levée supplémentaire (au-delà du forfait)	
				HT	TTC ***	HT	TTC ***
Professionnels Bac 240 L	244.20 €	12	48.00 €	292.20 €	321.42 €	4.00 €	4.40 €
Professionnels Bac 360 L	366.30 €	12	72.00 €	438.30 €	482.13 €	6.00 €	6.60 €
Professionnels Bac 660 L	671.50 €	12	133.20 €	804.70 €	885.17 €	11.10 €	12.21 €

* Abonnement annuel : par bac

*** Taux de TVA en vigueur : 10%

Mémo Communauté de Communes

Vous avez besoin d'un interlocuteur ?

- Vous n'avez pas eu votre badge ?
- Vous changez de situation (déménagement, emménagement, maison vendue) ?
- Vous avez perdu un badge ?
- Pour toute autre question : Merci de contacter le service déchets de la Communauté de Communes des Bastides en Haut-Agenais Périgord, au 05.53.49.52.91/90.

Rappel des horaires de la déchèterie de Monflanquin

Lundi : 13h30 - 17h30

Mardi : 8h - 12h

Mercredi : 13h30 - 17h30

Jeudi : 8h - 12h

Vendredi : 8h -12h et 13h30 - 17h30

Samedi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

La Communauté de Communes assure la collecte des déchets et la gestion de la déchèterie

Infos : Tél 05 53 49 55 80

Collecte des encombrants

- 8 avril
- 7 juillet
- 8 décembre

Mémo commune de Gavaudun

Coordonnées

- Mairie

. Téléphone : 05 53 40 82 29

. E-mail : mairiegavaudun@orange.fr

. Site web : <https://gavaudun.fr/>

- Agence postale

. Téléphone : 05 53 40 82 22

- Ecole

. Téléphone : 05 53 40 82 05

Horaires d'ouverture

- Lundi et jeudi : de 9h30 à 12h

- 1er et 3ème samedis du mois : de 10h à 12h.
(sans la présence de la secrétaire)

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h

- Le samedi : 9h30 à 12h

37-Pêle-mêle



Pêle-mêle





Un jour de Carnaval à l'école



Dans le jardin ...



Soirée gourmande estivale 2018



Les Etoiles Tonneinquoises



... d'inspiration médiévale